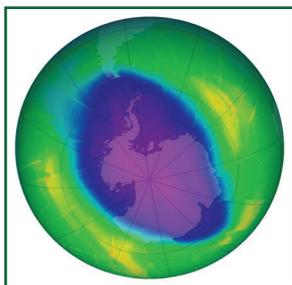


## Rapport annuel de 2009 du FEM sur l'impact des projets : Étude de l'impact de l'aide du FEM à l'élimination progressive des substances qui appauvrissent la couche d'ozone dans les pays en transition



Trou d'ozone vieux de 25 ans (NASA).

Le rapport annuel de 2009 du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) contient une étude menée par le Bureau de l'évaluation pour évaluer l'impact du financement par le FEM des projets du portefeuille « ozone »

axés sur l'élimination progressive des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SAO) dans les pays en transition.

L'objectif stratégique du domaine d'intervention « couche d'ozone » du FEM est de protéger la santé humaine et l'environnement en aidant les pays à éliminer progressivement la consommation et la production et empêcher les émissions de substances nocives à l'ozone tout en favorisant les technologies et pratiques alternatives selon les engagements des pays au titre du Protocole de Montréal. Le FEM vise essentiellement à apporter de l'aide aux pays en transition développés ne bénéficiant pas de financement au titre du Fonds multilatéral du Protocole de Montréal qui ne cible que les pays en développement. Depuis le début des années 1990, le FEM a alloué près de 183 millions de dollars à 18 pays par le biais de 21 projets nationaux et cinq projets régionaux.

L'étude a combiné trois approches pour déterminer l'impact à partir de plusieurs perspectives, en ayant recours à un assortiment de méthodes quantitatives et qualitatives de collecte de données et d'analyse :

- Théorie globale du changement
- Études de cas approfondies réalisées sur le terrain pour vérifier si la théorie du changement décrit le processus avec exactitude
- Mesures du niveau de consommation et de production des SAO dans les pays en transition avant et après pour établir une comparaison entre les pays ayant bénéficié du financement du FEM

Des études de cas approfondies ont été réalisées dans quatre pays en transition : le Kazakhstan, la Fédération de Russie,

l'Ukraine et l'Ouzbékistan. Dix autres études de terrain ont été menées par le Programme des Nations Unies pour le Développement et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement dans le cadre d'une initiative d'évaluation finale visant les mêmes objectifs dans d'autres pays baltes, d'Europe de l'Est et d'Asie centrale.

### Conclusions

**L'aide du FEM à l'élimination progressive de la consommation et de la production des substances nocives à l'ozone a des effets positifs sur l'environnement mondial.** Deux éléments se sont avérés cruciaux dans la réalisation cet impact :

- La détermination du gouvernement à éliminer progressivement les SAO, notamment l'élaboration et l'application de politiques publiques et de lois favorisant l'élimination progressive de la consommation des SAO et la promotion de technologies alternatives ne produisant pas de SAO ; la capacité institutionnelle du gouvernement à gérer l'élimination progressive des SAO ; les mesures de sécurité prises par les autorités au niveau des douanes et des postes-frontières pour faire reculer le commerce illicite des SAO ; et les programmes de recyclage, de revalorisation et de réutilisation.
- La viabilité et l'engagement des entreprises privées en faveur de l'élimination progressive des SAO.

Le FEM a financé les changements technologiques et de production qui ont permis aux entreprises de se conformer aux dispositions du Protocole de Montréal et de maintenir et/ou de gagner des parts de marché et par conséquent de dégager des marges. Sur les 71 sociétés visitées et contrôlées, 54 sont encore en activité.

**Le réaménagement des lois et des politiques à l'appui du processus d'élimination progressive des SAO a été à la base du succès des initiatives menées, et a assuré la viabilité à long terme du processus.** L'étude a révélé que le réaménagement des lois et des politiques qui limitent les importations et les exportations des SAO ainsi que le renforcement des capacités des techniciens dans le secteur de la réfrigération ont joué un

rôle crucial pour pousser le secteur privé et les consommateurs à opter pour des technologies et des produits chimiques alternatifs plus respectueux de l'environnement.

**L'engagement du secteur privé en faveur de l'élimination des SAO a été l'une des clés du succès des investissements du FEM dans les pays en transition.** Le portefeuille « SAO » du FEM a été caractérisé par une forte participation du secteur privé, du stade de la conception à celui de l'application. Les résultats les plus probants obtenus par le secteur industriel sont les suivants :

- **Secteur de la réfrigération.** L'étude a conclu que plus de 50 % des sociétés ayant bénéficié des investissements du FEM continuent d'être actives en 2009. Plusieurs sociétés se sont développées grâce à une croissance interne et par le biais d'acquisitions diverses après le financement du FEM.
- **Industries des mousses, aérosols et solvants.** Certaines entreprises ont fait savoir que l'investissement du FEM a contribué à une conversion rapide et en temps opportun aux technologies empêchant la production des SAO, qui en retour ont permis d'améliorer la rentabilité.
- **Secteur de la réfrigération et de la climatisation.** Les entreprises du secteur ont reçu du matériel de recyclage et de récupération des SAO grâce au projet ; près de dix ans plus tard, l'essentiel de ce matériel continue d'être utilisé.

**Le commerce illicite compromet les progrès accomplis en termes de réduction des SAO dans les pays en transition hors Union européenne (UE).** La lutte contre le commerce illicite n'est pas encore tout à fait efficace et nombre de pays en transition hors UE ne disposent pas actuellement des capacités techniques et juridiques voulues pour lutter contre ce commerce.

**La récupération et les banques de halons ont été négligées dans les pays en transition hors Union européenne.** Les halons sont des SAO utilisées dans les agents extincteurs. Leur production a cessé dans le monde du fait de leur grande capacité à dégrader la couche d'ozone : ils détruisent environ six fois plus d'ozone que les CFC. Pourtant, leur récupération et leur stockage ont été négligés.

**Dans certains pays, les unités nationales pour l'ozone ont cessé de fonctionner une fois l'aide du FEM épuisée, ce qui pourrait faire obstacle aux mesures destinées à enrayer les menaces qui pèsent encore sur la couche d'ozone.** Dans

les pays en transition devenus membres de l'UE, ces unités continuent d'être financées mais les pays en transition non membres de l'UE continuent de dépendre de l'aide internationale pour financer les programmes de réduction et d'élimination progressive des SAO. Ces pays devraient envisager de remettre ces unités en fonction ou de transférer leurs attributions ailleurs puisque ces questions nécessitent une attention continue.

## Recommandations

- **Au Conseil du FEM.** Le FEM devrait envisager d'accroître les investissements et les activités de renforcement des capacités pour aider les pays en transition à enrayer les menaces qui continuent de peser sur la couche d'ozone. Il devrait tirer des enseignements du succès de la mobilisation du secteur privé à lutter contre l'appauvrissement de la couche d'ozone et adopter des formules similaires dans les autres domaines d'intervention.
- **Aux pays en transition hors UE.** Ces pays devraient envisager d'améliorer l'application des lois, politiques et normes sur tous les aspects relatifs à la protection de la couche d'ozone ; renforcer la lutte contre le commerce illicite ; et prendre d'autres mesures pour gérer et stocker les halons.

Après examen du rapport annuel de 2009 du FEM sur l'impact des projets et à la suite de la réponse de la Direction au rapport, le Conseil du FEM a décidé que les propositions de stratégie de FEM-5 doivent comprendre l'accroissement des investissements dans les activités de renforcement des capacités pour aider les pays en transition à enrayer les menaces qui continuent de peser sur la couche d'ozone. Le Conseil a déclaré que le Secrétariat du FEM devrait tirer des enseignements du succès de la mobilisation du secteur privé dans le domaine d'intervention « couche d'ozone » et adopter des formules similaires dans les autres domaines d'intervention.

Le Bureau de l'évaluation du FEM est une entité indépendante qui rend compte directement au Conseil du FEM et a pour mandat d'évaluer les programmes et priorités des différents domaines d'intervention du FEM.

La version complète du *GEF Annual Impact Report 2009* (Evaluation Report N° 55, 2009) est disponible sur le site web du Bureau de l'évaluation du FEM, [www.gefeo.org](http://www.gefeo.org). Pour tout renseignement complémentaire, prière de contacter le Bureau de l'évaluation du FEM ([gefevaluation@thegef.org](mailto:gefevaluation@thegef.org)).